

**COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
DES PAYS DE L'AIGLE**

**5 place du Parc
61300 L'AIGLE**

**RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
DÉPARTEMENT DE L'ORNE**

NOMBRE DE MEMBRES

En EXERCICE	55
PRESENTS	43
VOTANTS	49

CONVOCATION

Datée	du 06/02/2026
Affichée	le 06/02/2026

OBJET

**Budget annexe Bohin –
Vote du budget primitif 2026**

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

**du Conseil communautaire
de la communauté de communes des Pays de L'Aigle**

SÉANCE DU 12 FÉVRIER 2026

L'an deux mil vingt-six, le jeudi douze février à vingt heures, les membres du Conseil communautaire légalement convoqués le six février 2026, se sont réunis dans les locaux de la communauté de communes, en session ordinaire, sous la présidence de Monsieur Jean SELLIER.

Madame Paule KLYMKO a été nommée secrétaire de séance.

Etaient présents : Véronique HELLEUX, Dominique LORMEAU, Christophe CHEBASSIER, Dominique NETZER, Didier PITOU, Éric ZO, Daniel MARIE, Serge GODARD, Philippe CROTEAU, Pierre DUFAY, Jean-Luc BEAUFILS, Paule KLYMKO, Michel LE GLAUNEC, François BRIZARD, Philippe VAN-HOORNE, Pascal GUEUGNON, Didier COUSIN, Nathalie LENÔTRE, Jean-Marie GOUSSIN, Pascal SAMSON, Mireille NOGUET, Marie-José MARTIN, Serge DELAVALLÉE, Isabelle CLOUCHÉ, Philippe RONDEL, Hubert GORET, Delphine PRIEUR, Gilbert MATELOT, François HUREL, Fabrice GLORIA, Didier DEMONCHEAUX, Elisabeth JOSSET, Hervé HAREL, Jean-Guy GRANDIN, Franck GAULTIER, Odile VANDEWALLE, Jacky DE TAEVERNIER, Joël BRUNET, Jean SELLIER, Christine LEBRETON, André LAMONTAGNE, Guy MARTEL, Jean-Luc NOUAIL

Pouvoirs : Philippe THOURET a donné pouvoir à Jean-Guy GRANDIN
Christian BARBIER a donné pouvoir à Michel LE GLAUNEC
Charlène RENARD a donné pouvoir à Philippe VAN-HOORNE
Sylvie CHAUVEL-TRÉPIER a donné pouvoir à Nathalie LENÔTRE
Lionel GONNET a donné pouvoir à Pascal SAMSON
Fleur GOSSELIN a donné pouvoir à Marie-José MARTIN

Représentés : Sylvie MOLERO représentée par Christophe CHEBASSIER
Christophe POTTIER représenté par Odile VANDEWALLE

Absents : Pascal SUARD, Alexandra DEPARIS-AUBRIL, Edith LEROY, Nathalie RIBAUT, Nadège TROUILLET, Virginie VIOLET

Monsieur le Président présente le projet de budget 2026 du budget annexe Bohin.

Ce budget est en situation de fonctionnement courant, sans fait marquant majeur. Il comporte en recettes le loyer, et en charges les amortissements, le remboursement de l'annuité d'emprunt et quelques dépenses de fonctionnement (entretien de terrains et mise aux normes sécurité essentiellement).

La subvention d'équilibre attendue du budget général est inscrite à hauteur de 87 000 €, contre 76 000 € en 2025.

Un travail a été mené en cours d'année 2025 avec la Société d'Exploitation du Musée Bohin (SEMB) et le Trésor Public afin de trouver une issue aux difficultés de recouvrement des loyers. Une partie du loyer 2022 a été annulée par délibération du conseil communautaire et un échéancier a été conclu entre le Trésor Public et la société afin de permettre un apurement progressif des sommes dues.

- Vu la délibération n° 2025-12-18-232 du Conseil communautaire en date du 18 décembre 2025 actant la tenue du Débat d'Orientation Budgétaire (DOB) ;
- Considérant que la fongibilité des crédits contribue à améliorer l'efficacité de l'exécution budgétaire ;

Le Conseil, après en avoir délibéré :

- **VOTE** le budget primitif du budget annexe Bohin 2026
- **AUTORISE** le Président à procéder à des virements de crédits de chapitre à chapitre, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel, dans la limite de 3 % des dépenses réelles de chaque section du budget 2026

VOTE : UNANIMITÉ

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits
Au registre sont les signatures
Pour copie certifiée conforme

Acte reçu en préfecture le
Publié en ligne le
Certifié exécutoire

Le Président,
Jean SELLIER

03 MARS 2026

03 MARS 2026



Accusé de réception en préfecture
061-200068468-20260212-2026-02-12-037-BF
Date de télétransmission : 03/03/2026
Date de réception préfecture : 03/03/2026